

DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AU PAS DE CÈRE



Une **Espèce exotique envahissante** (ou espèce invasive) est une espèce introduite volontairement ou fortuitement par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (**plante exotique**) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives (**plante envahissante**).



	La Balsamine de l'Himalaya.	La Renouée du Japon.
		
Description	La Balsamine a été introduite au XIX ^{ème} siècle en provenance d'Asie pour ses qualités ornementales. C'est une grande plante aux fleurs rose foncé et à l'allure spectaculaire. Elle est très présente à l'entrée du Pas de Cère.	La Renouée du Japon est une grande herbe pouvant atteindre 3 mètres de haut. Ses tiges sont creuses, érigées, rougeâtres, semi-ligneuses avec des nœuds marqués qui les font ressembler à des tiges de bambous.
Reproduction	La Balsamine est invasive car elle se reproduit très rapidement. Chaque plante peut produire jusqu'à 800 graines qu'elle peut propager jusqu'à 7 mètres autour d'elle et les graines peuvent survivre pendant 3 ans.	Elle se dissémine essentiellement par reproduction asexuée à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges. Cette dissémination est réalisée naturellement par l'eau érodant les berges et parfois par les animaux.
Eradication	C'est en arrachant consciencieusement toute la plante qu'on pourra la faire disparaître. L'arrachage doit être réalisé au tout début de la période de floraison, avant la formation des graines afin d'éviter leur dispersion.	Pour faire disparaître la renouée, il faut l'arracher minutieusement sans en tomber un seul morceau ! En effet, un seul petit bout de 3 cm est capable de repartir et donnera une nouvelle plante l'année suivante.